



Appui Régional aux Entreprises Exportatrices (AREX) Conseil

Objectifs et conditions

- Aider les PME-PMI à se développer et à créer des emplois, en facilitant leur conquête de marchés extérieurs ;
- Soutenir le recours au conseil extérieur afin d'élaborer un plan de stratégie à l'export ou de réaliser une étude de marché.

Opérations éligibles :

- Plan de stratégie export,
- Etude de marché.

Condition :

Le cabinet de conseil doit appartenir au secteur concurrentiel.

Bénéficiaires

PME selon la définition européenne en vigueur, disposant de capitaux suffisants pour réaliser un projet à l'export.

Montant

Subvention représentant 50 % du coût HT de la prestation d'un conseil extérieur, dans la limite de 15 000 €.

Financeurs

- Région Ile-de-France

Contacts

10 contacts trouvés :

- Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Paris - Ile-de-France
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Hauts-de-Seine
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Seine-Saint-Denis
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Val-de-Marne - Site Allende
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Val-de-Marne - Site Pythagore
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine et Marne
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles - Val d'Oise - Yvelines
- Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne
- Région Ile-de-France - Direction du Développement Économique et de l'Emploi

Source Région Ile-de-France (<http://www.iledefrance.fr>)

Type d'aide - Subvention

Informations complémentaires *Aucune information complémentaire*

Avertissement

Ces informations sont données à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de LA PLATEFORME DU CONSEIL.
L'obtention des aides est liée à des critères relatifs à l'entreprise, son projet, ainsi qu'à un certain nombre de conditions fixées et précisées par l'organisme financeur.
Il est donc nécessaire de s'adresser aux organismes référents pour en savoir plus sur les dispositifs et sur l'éligibilité de votre projet à une aide.

Source : © Institut Supérieur des Métiers, 2002-2007